



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DEMANDE DE CARTE DE
CONDUCTEUR DE VÉHICULES MOTORISÉS À DEUX OU TROIS ROUES**

Duplicata ou Renouvellement

Les dossiers doivent être retournés :

- par courrier recommandé à :

Préfecture de l'Essonne – DRSR/SESR/PGPR/VMDTR
Boulevard de France CS10701 – 91010 EVRY-COURCOURONNES cedex

Pour toute information, vous pouvez écrire à : pref-taxi@essonne.gouv.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Nom d'usage ou d'épouse : _____

Né(e) le : _____ Ville : _____ Pays : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____ Ville : _____

N° de téléphone : _____ Email : _____

Sollicite : le renouvellement un duplicata

Carte n° : _____ Délivrée dans le département : _____

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

PIECES A JOINDRE

<input type="checkbox"/>	Bordereau de demande
<input type="checkbox"/>	Formulaire de récupération de photo + signature
<input type="checkbox"/>	Pièce d'identité en cours de validité
<input type="checkbox"/>	Permis de conduire de catégorie A en cours de validité et dont le nombre maximal de points n'est pas affecté par le délai probatoire prévu à l'article L223-1 du code de la route
<input type="checkbox"/>	Copie de l'ancienne carte
<input type="checkbox"/>	Attestation d'aptitude physique prévue à l'article R. 221-10 du code de la route en cours de validité, case « Transport public à moto » cochée
<input type="checkbox"/>	Déclaration sur l'honneur pour une perte ou déclaration de vol
<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) Si vous êtes hébergé(e) : produire une attestation d'hébergement ainsi que la copie de la pièce d'identité recto verso et d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant.